

l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Mes chers concitoyens,

Ce nouveau numéro de l'Écho du Châtel arrive dans votre boîte aux lettres au moment des fêtes de fin d'année. Il pourra vous accompagner pendant les vacances pour vous informer sur les nombreux projets menés par notre municipalité depuis 2020 et en continuité avec les équipes qui nous ont précédées : déploiement des énergies renouvelables, réhabilitation de l'ancienne école de garçons et de la place publique à Cordéac, ouverture du restaurant Au Châtel à Saint-Sébastien, création du tour de l'Obiou et rénovation de notre chambre d'alpage de Bachilianne. Nous réalisons la feuille de route que nous vous avons présentée en 2020 avec enthousiasme. Dans les actes.

Vous pourrez lire aussi l'incroyable énergie de nos associations qui ont su agrémenter notre été et qui mettent cœur à l'ouvrage pour faire de notre commune un village où il fait bon vivre.

Les festivités de fin d'année ont été une réussite avec le traditionnel marché de Noël, l'organisation de notre premier repas pour les plus de 65 ans, le spectacle des enfants, les projections de Ciné Châtel et l'inauguration tant attendue de notre restaurant. Grand merci à tous les bénévoles, élus, agents de la commune qui ont participé à l'organisation de ces événements ainsi qu'à la décoration de nos espaces publics. La féerie est bien là au village et nous poursuivons, ensemble, déterminés, dans notre quête d'espérance en regardant les étoiles.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous ! et rendez-vous pour les vœux de l'équipe municipale le samedi 20 janvier à 19h, à la salle Pierre Arnaud.

02 EN DIRECT DE LA MAIRIE

06 VIE LOCALE

12 EN DIRECT DU
SERVICE TECHNIQUE

13 LE COIN DES
ASSOCIATIONS

15 INFORMATIONS
PRATIQUES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (ZA EnR) dans notre commune



Contexte

En 2020, la France était le seul pays à ne pas avoir atteint le chiffre fixé par l'Union européenne de 23% de part de renouvelables (19,3% d'énergies renouvelables).

Outre les objectifs fixés au niveau européen, la France n'a pas respecté les objectifs fixés dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), son outil interne de pilotage de la politique énergétique.

Afin de remédier à cette situation, le chef de l'État a fixé pour 2050 les objectifs suivants :

- **Multiplier par dix la production d'énergie solaire** pour dépasser les 100 GW,
- **Déployer 50 parcs éoliens** en mer pour atteindre 40 GW,
- **Doubler la production d'éoliennes terrestres** pour arriver à 40 GW.

Face à la crise énergétique, au dérèglement climatique, et afin d'atteindre les objectifs fixés, la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée le 10 mars 2023 entend accélérer et faciliter le développement de ces sources d'énergies. Cette loi a pour but de concilier **amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables**. C'est dans ce contexte que la loi instaure, entre autres, la définition des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

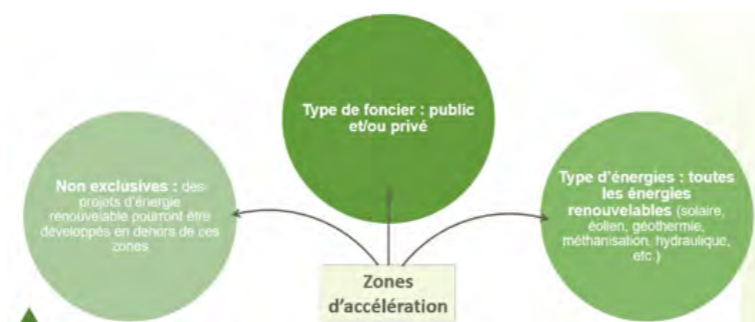
En quoi consistent ces zones ?

Dans le cadre de cet outil et conformément à l'article 15 de la loi d'accélération des énergies renouvelables, **les communes vont devoir faire remonter des zones prioritaires sur lesquelles elles souhaitent voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter**. Cependant, un projet situé dans une de ces zones ne sera pas forcément autorisé. Des études propres à chaque type d'énergie devront être menées pour étudier les enjeux et impacts du projet.

Les projets situés ou non en ZAEnR seront soumis aux mêmes procédures réglementaires, et pourront ou non par la suite être autorisés.

Les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables pourront :

- Être sur foncier privé ou public
- Correspondre à un projet de n'importe quel type d'énergie renouvelable : solaire photovoltaïque au sol, en toiture ou en ombrière, éolien, géothermie, méthanisation, hydraulique, etc.
- Être non exclusives : autrement dit, un projet en dehors de ces zones pourra être développé. Il ne bénéficiera cependant pas des avantages propres à ces zones.



Quels avantages pour les projets dans ces zones ?

Le développement d'un projet au sein des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables offrira quatre avantages :

- **Amélioration de l'acceptabilité des projets** : identification par la commune, après concertation des citoyens, des projets qu'elle souhaite voir sur son territoire ;
- **Avantages financiers** : modulation tarifaire annuelle ;
- **Délais raccourcis** pour l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- **Procédure d'urbanisme simplifiée** permettant de mettre en compatibilité les ZAEnR avec le document d'urbanisme en vigueur.

Comment ces zones sont-elles identifiées ?

Après concertation du public et délibération du conseil municipal, ces zones seront transférées à un référent préfectoral qui aura pour but de synthétiser l'ensemble des données transmises par les communes d'un département. Une cartographie de ces zones sera alors réalisée et transmise au comité régional de l'énergie qui vérifiera que ces zones sont suffisamment nombreuses pour atteindre les objectifs régionaux de développement des énergies



renouvelables. Si ces zones sont jugées insuffisantes, les communes devront identifier de nouvelles zones.

Une fois les zones jugées suffisantes pour atteindre les objectifs régionalisés de développement des énergies renouvelables, les communes de la région concernée pourront identifier des zones d'exclusion, sur leur territoire, sur lesquelles l'implantation de projets d'énergie renouvelable ne sera pas autorisée.

Quelle échéance ?

L'échéance initiale à respecter pour l'identification des ZAEnR par les communes est le **31 décembre 2023** cependant il ne s'agit pas d'une date butoir : **d'autres ZAEnR pourront également être proposées en 2024 et a posteriori.**

Les zones proposées sur la commune

Géothermie, ombrière photovoltaïque, photovoltaïque au sol, photovoltaïque sur toiture de grande taille.

Les zones identifiées par le conseil municipal ont fait l'objet d'un travail en collaboration avec le bureau d'étude EGREGA. Pour chacune de ces zones, il est néanmoins nécessaire de mener des études complémentaires propres à chaque type d'énergie permettant de vérifier la faisabilité du projet.

Autres typologies de projets d'énergies renouvelables sur la commune

Agrivoltaïsme et petite-hydro-électricité.

Le conseil municipal a souhaité intégrer 2 autres typologies de production d'énergie renouvelable suite au potentiel pressenti mais non étudié finement sur la commune. Les zones proposées pour ces modes de production ne sont pas précisément définies et couvrent plus globalement une partie du territoire. Ainsi le coteau du DRAC pour le développement de projet agrivoltaïque, et de même les ruisseaux des Achards et de Peychau pour la petite hydro-électricité sont intégrés dans les ZA EnR.



Les cartes de l'ensemble des zones propices à chacun des projets sont consultables en mairie ou sur notre site internet : chatel-en-trieves.fr/transition-ecologique/

Comment participer à la définition des ZA EnR ?

Vous pouvez d'ores et déjà transmettre vos suggestions ou remarques à l'adresse mail concertation-zaenr@chatel-en-trieves.fr et ce **jusqu'au 14 janvier !**

RÉHABILITATION DU CENTRE BOURG DE CORDÉAC

L'ancienne école de garçons



Le projet est au stade d'Avant-Projet, qui fait suite à la phase d'Esquisse où plusieurs scénarios avaient été proposés.

Celui retenu a été d'aménager la salle à manger de la cantine intergénérationnelle en RDC avec une extension sous le préau existant, constituant une seconde salle à manger. Il est possible de moduler l'espace en le séparant ou en l'ouvrant pour connecter les deux pièces. Un bar desservira chacune des deux salles, et pourra être fermé d'un côté selon les besoins. La mairie annexe de Cordéac se trouvera aussi au RDC, avec une indépendance d'accès pour chaque usage. Une salle polyvalente occupera l'étage à destination des scolaires et des associations du village. Elle sera accessible en élévateur ou par les escaliers. Cette salle est conçue pour accueillir plus particulièrement des activités sportives (gym, yoga, salle de motricité si nous ouvrons un jour la classe maternelle dans les locaux de la cure).

Le parti pris est de conserver les volumes existants : la valeur historique et architecturale de l'édifice est maintenue et remise à neuf.

Une terrasse au sud avec une grande ouverture rabattable de l'ancien préau rend possible l'extension de la cantine à l'extérieur lorsque le temps le permet. L'idée est de valoriser les qualités existantes du bâtiment, et de rester en finition dans une gamme de matériaux bruts mais chaleureux. L'isolation par l'intérieur est en panneaux de paille, enduits de terre, l'acoustique par des panneaux de fibre de bois, du parquet bois de feuillus massif sur chant au sol. Les cloisons sont en panneaux bois résineux ainsi que le mobilier sur mesure.

La prochaine étape en janvier sera le dépôt du permis de construire, puis la consultation des entreprises entre avril et juin 2024, pour débiter le chantier à l'automne 2024 afin de livrer le bâtiment fin 2025.



Les espaces publics du cœur de village

En 2018, l'Atelier Verdance paysagistes a été mandaté pour dessiner le réaménagement global des espaces publics du cœur de village de Cordéac. Courant mai et juin 2018 habitants et écoliers ont été sollicités lors de temps de concertation afin de recueillir leur besoins et envies de projets. Un plan guide d'aménagement global a pu voir le jour. La première phase de chantier a été réalisée en 2021 durant 2 ans avec la mise en œuvre de la nouvelle aire de loisirs et le réaménagement du cimetière.

Le projet affiné de l'ancienne école des garçons a marqué la reprise des études de la deuxième phase du cœur de village, à savoir la place centrale.

Le 18 novembre dernier, Cécile Forestier a présenté l'esquisse de la future place lors d'un temps de concertation où de nombreux échanges ont pu avoir lieu et de belles idées émerger. Le projet s'est enrichi notamment d'une halle comme élément central et fédérateur de la place.

En effet, l'actuel bâtiment sur la place (WC public et

abri bus) sera démolé afin d'offrir une belle perspective vers l'ancienne école mais aussi l'église et le grand paysage alentour. La fonction d'abri et de lieu de rencontre sera assurée par une petite halle, qui pourra aussi accueillir de façon événementielle marché ou autre festivité. La voirie sera redimensionnée au plus juste afin de limiter la vitesse excessive. Mise à distance de la route départementale, une petite placette, vitrine du cœur de village, permettra le regroupement à l'ombre d'un bel arbre ou à côté d'une fontaine. L'ensemble des arbres existants (aujourd'hui à l'arrière de l'abri) sera mis en valeur et viendra accueillir une série de tables au design inventif afin de permettre l'accueil d'un plus grand nombre pour des repas partagés ou d'offrir une halte ombragée aux cyclistes et visiteurs de passage. À l'avant de la future halle est prévu un espace pour les marchands ambulants avec tous les branchements nécessaires.

La place viendra à la rencontre de l'ancienne école via une série de gradins en lieu et place de l'ancien mur d'enceinte, afin de permettre l'assise et la rencontre face au bâtiment réhabilité.

L'accès à l'aire de loisirs et à l'école sera facilité et déconnecté de toute circulation automobile via un cheminement direct.

Les fonctions sanitaires (toilettes publiques), d'affichage public ou festif, de dépôt de pain ou de livres sont conservés et repositionnés chacun dans des espaces réfléchis et adaptés.

Les phases d'études se dérouleront jusqu'en avril où la consultation d'une entreprise de réalisation sera faite, pour un démarrage de chantier en automne 2024 afin de livrer la place courant 2025.



Bienvenue à Nathalie
et Riad !

AU CHATEL EST OUVERT !



Les présentations

Tous deux cuisiniers de formation, nous sommes des passionnés, avec un vrai goût de l'accueil et du travail bien fait.

Notre expérience de gérants débute en 1982, à Grenoble, avec la création de notre restaurant oriental Le Riad. Forts de notre renommée, une demande d'organisation de réceptions s'est vite imposée à nous (repas de famille, séminaires, restaurant éphémère pour des expositions et des foires), et nous avons tenu cette cadence pendant 40 ans.

En 2022, nous avons décidé de ralentir le rythme et de vendre notre cher restaurant.

Ce choix d'une vie plus douce, et un essai comme saisonniers, dans un restaurant d'altitude, nous ont confortés dans notre envie d'allier travail et vie proche de la nature.

Par un heureux concours de circonstances, nous avons appris que la commune de Châtel-en-Trièves et son association de villageois-es Chatelvillage avaient pour projet de continuer à faire vivre leur commerce de proximité. Nous avons donc candidaté et croisé les doigts.

Juin 2023, nous avons été retenus, et nous sommes depuis début novembre habitants de la commune.

Notre projet

Notre proposition est de tenir un endroit accueillant pour les habitants du Trièves, et attirant pour les vacanciers.

Un endroit qui offrirait des services de proximité (dépôt de pain, petite épicerie) et accueillerait régulièrement des animations.

Nous envisageons un fonctionnement selon 2 saisons : une saison hivernale avec de la restauration conviviale (couscous, tajine, plat du jour,...) et de la vente à emporter ; et une saison estivale développée autour de la cuisine de plein air, sous forme de buffets de salades, de méchoui, agneau et porcelet à la broche.

Notre cuisine puisera essentiellement chez les agriculteurs et artisans environnants.

Nos horaires seront à affiner selon l'offre mais nous envisageons d'ouvrir en journée dans la semaine (plat unique le midi). Le vendredi et samedi soir, ainsi que le dimanche midi.

Comme on dit chez nous, un buffet bien garni et un verre de l'amitié concourent à la bonne humeur. Pour conclure, nous sommes motivés à tout mettre en œuvre pour cette aventure.



RESTAURANT AU CHATEL RIAD ET NATHALIE

Ouverture régulière à compter
du MERCREDI 20 DÉCEMBRE :

MERCREDI ET JEUDI DE 8H À 18H

VENDREDI ET SAMEDI DE 9H À 23H

DIMANCHE DE 9H À 17H

Fermeture les lundis et mardis
(et les 25/12 et 31/12/2023)

BACHILIANNE ET LE TOUR DE L'OBIOU

Le tour de l'Obiou

Le « Tour de l'Obiou » est un projet d'itinérance pédestre aux confins des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, où se situent le massif du Dévoluy et ses sommets emblématiques de l'Obiou et du Grand Ferrand qui regardent à la fois le Dévoluy, la Matheysine et le Trièves.

Il s'agit de proposer une randonnée itinérante balisée qui permet de faire le tour du massif en 4 étapes afin de mettre en valeur le patrimoine naturel exceptionnel et proposer un produit original s'adressant aux randonneurs expérimentés du fait de la longueur et du dénivelé des étapes. Une attention particulière est portée sur le fait de sensibiliser les randonneurs aux fragilités du milieu et des outils seront mis en place, par exemple chez les hébergeurs, pour bien informer les randonneurs sur les zones qu'ils vont traverser, les comportements à adopter pour préserver la faune et la flore, ainsi que la manière de se comporter pour partager l'espace avec les autres utilisateurs du milieu naturel.

Un groupe de travail composé des Communautés de Communes Trièves, Matheysine, Buëch-Dévoluy s'est réuni afin de proposer un itinéraire cohérent en lien avec les hébergements et services situés le long du parcours.

Dans le Trièves, l'itinéraire emprunte à 90% le réseau de sentiers PDIPR existant et déjà balisé. Deux nouvelles portions sont en cours d'aménagement pour permettre des jonctions.

La plus importante se situe sur la commune de Saint Baudille et Pipet, entre Rochassac et Courtet en passant par Casse Varnage. Ce magnifique sentier d'altitude connaît une forte érosion. Des travaux en septembre 2023 ont permis de retravailler l'assise du sentier et ainsi maintenir ce patrimoine remarquable du Trièves. Un piochage important sur 1 000m cumulés ainsi que la pose de rondins de mélèze fichés et haubanés ont été réalisés par l'agence travaux de l'Office National des Forêts. Ces travaux sont financés par la Communauté de Communes du Trièves, le Département et la Région.

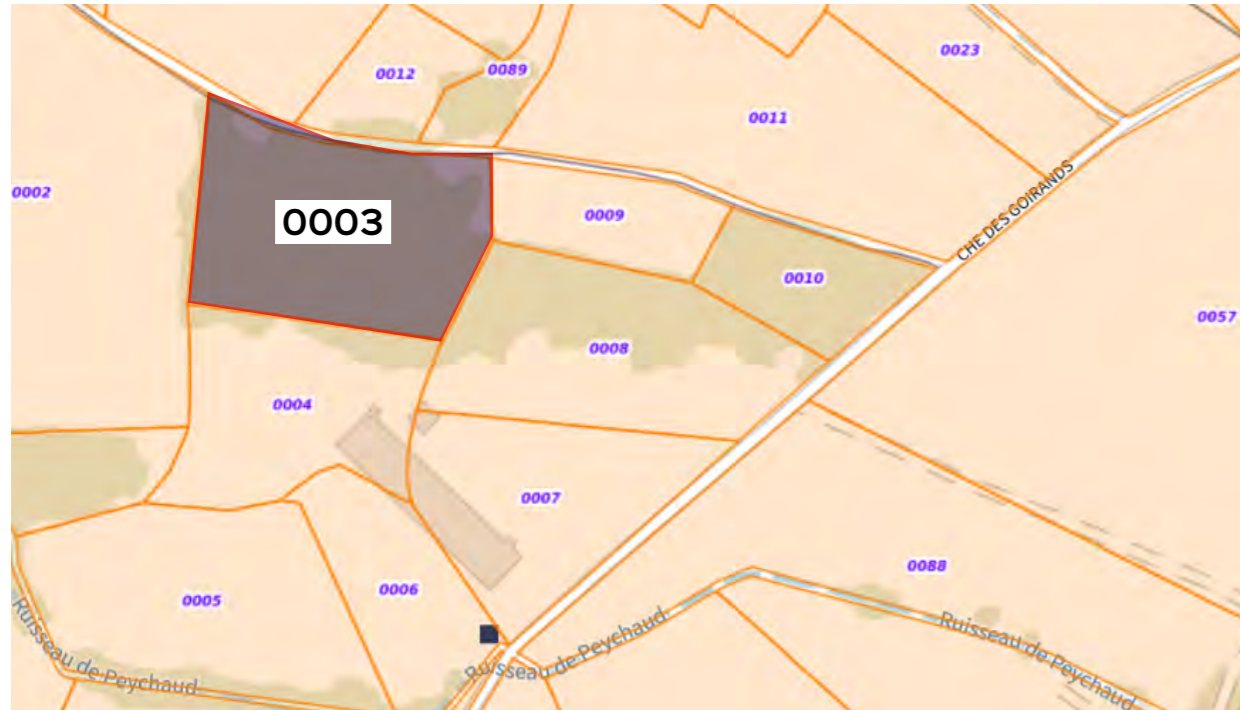
La chambre d'alpage de Bachilianne va devenir un refuge

La bergerie de l'alpage de Bachilianne est ancienne et compte l'abri des bergers et celui des animaux. Cette dernière partie a été partiellement réaménagée en 2012 pour accueillir la chambre d'alpage qui est un hébergement touristique de 5 couchages loué en saison. Idéalement située sur le Tour de l'Obiou, la chambre d'alpage ne permettra toutefois pas d'accueillir les randonneurs en itinérance. À l'horizon 2025 elle va donc évoluer en refuge (qui à terme pourra être gardé si la fréquentation du tour de l'Obiou le permet). Il pourra accueillir dans de bonnes conditions (sécurité, repas, hygiène) jusqu'à 12 randonneurs chaque nuit. La mission de maîtrise d'œuvre pour une étude de faisabilité permettant d'envisager la transformation de la chambre d'alpage en refuge a été confiée par la Commune à l'architecte Philippe Grandvoinet. Elle consiste à réaliser un diagnostic architectural et technique de l'existant, avant d'envisager les modalités de transformation du bâtiment. De premiers échanges ont eu lieu avec les agriculteurs lors de la rencontre annuelle organisée par la municipalité le 8 décembre.

Une réunion de concertation
avec la population est prévue
LE SAMEDI 13 JANVIER À 14H,
à la salle socioculturelle de Cordéac.

AGRICULTURE

Vers un outil de transformation collectif
sur la zone d'activité agricole ?



Depuis 2020, la Commune a lancé une réflexion sur la Zone d'Activités Agricoles (ZAA) des Psychiés, à Saint-Sébastien, sur un terrain communal d'environ 1 hectare, situé à côté du poulailler du GAEC des Platanes.

La commission « Agriculture et Alimentation » a donc décidé de viabiliser ce terrain et d'en faire profiter des agriculteurs désireux d'implanter des locaux techniques, car la terre n'y est pas de nature cultivable.

Une première personne intéressée s'est rapidement fait connaître en mairie, car elle souhaitait acquérir un lot pour y implanter ses ruches et un futur local de transformation pour de la gelée royale. Le Conseil municipal a ainsi pu valider l'achat d'une parcelle et la location d'une autre parcelle par cette jeune agricultrice de Châtel-en-Trièves.

Depuis, il est apparu très vite que certains agriculteurs avaient besoin d'un local de transformation (pour des produits carnés et végétaux). Dès lors, l'association SITADEL (Sud-Isère Territoire Agricole et Développement Local) a été sollicitée par la Commune et les agriculteurs concernés. En effet, cette instance locale représentative du milieu agricole et rural est un interlocuteur et un partenaire privilégié entre la Chambre d'Agriculture, les administrations et les collectivités locales. Suite à la rencontre du vendredi 8/12 entre des agriculteurs de la commune, des représentants du CA de SITADEL et des élus de Châtel-en-Trièves, il a été acté le fait que la commune mettrait à disposition des agriculteurs la majeure partie du terrain de la ZAA pour la création d'un local de transformation mutualisé, tout en facilitant leurs démarches administratives, et que SITADEL se chargerait de l'animation du projet. Les agriculteurs de Châtel-en-Trièves seront bien évidemment prioritaires, mais SITADEL a fait remonter que le besoin d'un local de transformation mutualisé se fait de plus en plus ressentir sur le Trièves et la Matheysine.

À suivre !



UN NOM POUR NOTRE ÉCOLE : L'ÉCOLE DES 3 MOTTES !

Il y a deux ans déjà, nous avons eu envie de donner un nom à notre école. Il fallait que ce nom nous parle, parle aux prochains élèves et parle à la population de Châtel.

Pour commencer, nous avons trié les noms d'autres écoles pour savoir ce qui est possible de choisir. Ensuite, nous avons étudié l'histoire de notre village et nous avons cherché des traces de cette histoire : nous avons trouvé des ruines, entendu des légendes, rencontré des gens, nous sommes allés voir le ruisseau des Pavés, nous avons cherché ce que c'était, un détré...

Nous avons aussi étudié les paysages de Châtel et nous les avons dessinés. Nous avons parlé des activités des habitants et de leur rapport avec les paysages.

Grâce à tout ce travail de deux années, nous avons eu beaucoup d'inspiration pour trouver des noms qui nous font penser à Châtel. Cela a été dur de choisir seulement six noms pour les proposer au conseil municipal, qui s'est mis d'accord pour retenir trois noms.

Nous avons enfin voté le nom final.

Nous avons choisi l'école des 3 Mottes. Nous avons choisi ce nom car, à Châtel, il y a trois mottes castrales : Château-Vieux, Puy Boson et Troupesaille. Au début, elles se trouvaient sur le même territoire. Depuis le château, le seigneur pouvait voir si des ennemis arrivaient et si les paysans travaillaient. Tous les habitants pouvaient aussi se réfugier dedans. Les voyageurs les voyaient de loin ; ils savaient que le seigneur veillait sur son domaine. Ces châteaux sont sur des bosses. Ils sont presque tous tout détruits mais on les voit encore un peu : il reste des ruines. Ils dataient du Moyen-Âge, voire de l'Antiquité (on a retrouvé une pièce romaine à Puy Boson).

Cela représente l'histoire et les origines de Châtel. Nous aimons ce nom car à l'époque, tout était réuni, des Pellissiers jusqu'aux Granges de Morge.

Maintenant, nous avons envie de fabriquer un panneau et de dessiner un logo.

Les élèves de l'école des 3 Mottes !



Service animation

RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS



Périscolaire

En cette nouvelle année scolaire, 23 enfants du CP au CM2 fréquentent notre accueil collectif de mineurs. Il est également ouvert aux enfants de maternelle qui peuvent rejoindre les élémentaires sur les ateliers du soir. Le mercredi matin des activités respectant la charte du Plan Mercredi sont proposées aux enfants de maternelle. Une sortie à la ferme a été organisée le mercredi 22 novembre.



Préparation et participation au marché de Noël

Le comité des fêtes de Cordéac a invité les enfants à tenir un stand sur le marché de Noël, qui s'est tenu le dimanche 26 novembre. Ils ont vendu les objets confectionnés par leurs soins sur les temps périscolaires, principalement à partir de matériaux de récupération et en partenariat avec une personne bénévole de la commune.

Animations intergénérationnelles

Dès la rentrée de septembre les animations intergénérationnelles ont repris, à raison d'un mercredi après-midi par mois.

Ont déjà eu lieu :

- ◆ Pétanque sur l'aire de jeux de Cordéac
- ◆ Confection de décorations automnales et d'Halloween : chacun son style, chacun sa technique, les artistes se sont laissés inspirer par la douceur de l'automne. De magnifiques créations ont vu le jour.
- ◆ Jeux de cartes et de société : des jeux de société, des jeux de cartes, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Les participants ont pris un immense plaisir à se retrouver et découvrir de nouveaux jeux.

Animations à venir : confection de galettes des rois
MERCREDI 10 JANVIER



Les Temps d'Activités Périscolaires du jeudi après-midi

Les enfants ont eu le plaisir de suivre sur la première période une initiation au yoga animé par Luca Signor, de septembre aux vacances de Noël. À la suite des vacances de Noël, les enfants commenceront un nouveau cycle de découverte autour du Kamishibai (ancêtre de la télévision).



Fête du four

Les enfants ont confectionné des pizzas et gratins dauphinois qu'ils ont enfournés au four des Guions le dimanche 19 novembre. Tous ces plats délicieux ont été dégustés lors du repas partagé.



Swing et repas festif pour nos aînés

Dimanche 10 décembre, nos aînés de plus de 65 ans ont dégusté un repas copieux et délicieux confectionné par le Café des Arts. Ils ont pu danser sur des rythmes endiablés joués par le groupe « Synonymes ». L'ambiance était conviviale et chaleureuse. Les enfants ont offert des dessins à chacun des convives. L'ensemble des participants a profité pleinement de ce moment festif et est reparti enchanté.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure !

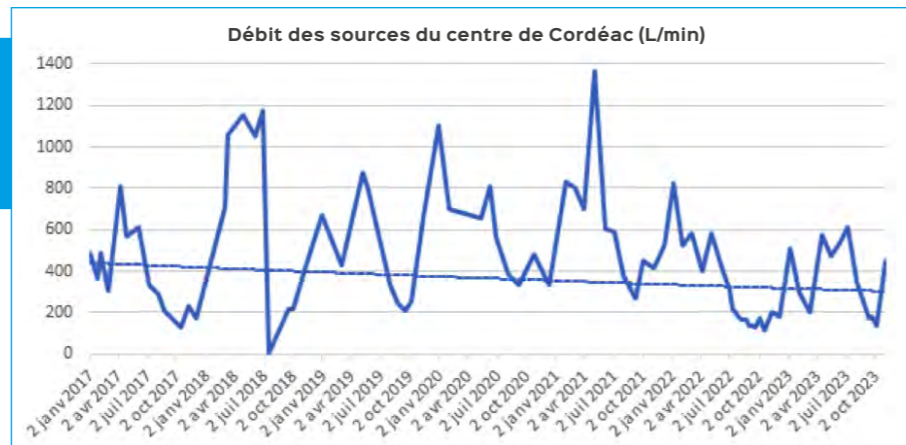
LE SERVICE TECHNIQUE SURVEILLE LES SOURCES

Christophe, Tom, Benoît et Valérie, surveillent régulièrement les sources qui alimentent le village. D'autant plus aujourd'hui que l'enjeu est devenu essentiel avec le changement climatique. Tous les mois, des relevés sont faits pour surveiller les volumes d'eau qui sortent des sources et l'on constate une baisse des débits sur l'ensemble des sources du village.



Source des Fontannious aux Pellissiers

Les relevés ci-contre montrent que les débits des sources alimentant le centre de Cordéac ont réduit de 30% depuis 2017.



Le relevé de la consommation d'eau permet d'identifier :

- **les seuils critiques à ne pas dépasser** (heureusement, nous sommes encore loin des pénuries)
- **les fuites éventuelles** (et ainsi améliorer progressivement notre réseau d'adduction d'eau).

Certaines fuites demandent des recherches et nécessitent souvent de gros engins.



Traitement aux UV

L'eau sortant des sources est stockée dans des réservoirs dont le fonctionnement doit être optimal et à l'abri de toute pollution. Un nettoyage annuel des réservoirs constitue une sacrée séance de gymnastique.

L'eau est traitée si nécessaire, parfois manuellement, parfois électroniquement, aux UV ou par chloration.

En cas d'orage ou de forte pluie, les agents surveillent et l'astreinte peut être déclenchée. Une coupure d'électricité peut bloquer des vannes d'adduction d'eau ou arrêter le traitement de l'eau.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) mandate un organisme extérieur à la commune pour effectuer des analyses de l'eau dans les sources et parfois chez l'habitant, et nous alerte ainsi lorsqu'il y a besoin d'adapter les traitements.

FACTURATION DE L'EAU

Les factures vous ont été envoyées courant du mois de novembre. Il y a un problème informatique sur le paiement PAYFIP qui malheureusement peut fonctionner aléatoirement. Pour toutes les personnes qui souhaitent régler leur facture de manière dématérialisée, vous pouvez effectuer un virement au SGC de la Mure avec l'IBAN indiqué sur votre facture en renseignant bien le numéro de celle-ci dans le libellé.

RETOUR D'ÉTÉ

Un village fort et dynamique de ses associations



* **Châtel'Fest** - 7/8 juillet - une belle édition 2023 avec des groupes de grande qualité. >> **RDV les 6 et 7 juillet prochain !**

* **Cinéchâtel** : 2 projections en Plein Air et des projections mensuelles le vendredi et samedi soir. Une belle équipe qui nous offre annuellement des moments de culture et de plaisir pour grands et petits.

* **La Pulse à l'oreille** - 28/29 juillet - L'Incontournable ! >> **RDV les 26 et 27 juillet 2024 pour la 7^e édition !**

* **Le Festival des Marionnettes « à 2 mains »** - 3^e édition - 12-13 août - Un festival grandissant, riche en couleurs pour toute la famille. Un beau moment à partager. >> **RDV les 10 et 11 août 2024 pour la prochaine édition !**

* **Comité des fêtes** : des fêtes traditionnelles incontournables à savourer sans modération !

- **La Fête à l'alpage de Bachilianne** le 15 août.
- **La Fête du village** du 19-20 août fut chaude et belle.
- **Le Marché de Noël** du 26 novembre - Une belle fréquentation cette année, des stands variés, une conteuse et un atelier proposé par l'atelier des plantes de Pellaafol.

* **ChâtelVillage** : des animations au café O'Talon

- **Soirée folk du 20 juillet** : le groupe Moon Folk a régalié une quarantaine de danseurs et danseuses venu-es se déhancher sur la terrasse du café O'Talon.
- **Les soirées du samedi soir et les brunchs du dimanche matin** du café O'Talon (les derniers week-ends de juillet, août et septembre) : Un beau succès. Les habitant-es du village et alentours, se sont retrouvés pour une soirée jeux, pour écouter avec plaisir le groupe de JazzQuatuor 4D, ou tout simplement passer un bon moment (Merci encore à Pizza Blandine pour son soutien).

* **Ateliers bien-être à Châtel-en-Trièves** : durant l'été, les praticien-nés du Bien-être du village nous ont proposé tout un programme d'ateliers (yoga, méditations, voyage sonore). Faible fréquentation pour cette 1^{re} année mais une envie de recommencer en 2024.

* **Marche rose du 22 octobre** (argent reversé à Rose Altitude). Cette marche en soutien au cancer du sein a rassemblé 25 personnes du village. Une belle initiative porteuse d'envies communes de marcher ensemble. A programmer !

* **La Journée du patrimoine du 16 septembre** : une 1^{re} expérience à renouveler

- Inauguration du four à pain des Bayles. Une belle expérience humaine mise en valeur et partagée entre tous-tes.
- Exposition des Amis du Musée du Trièves, au temple de Saint-Sébastien.

* **10 octobre** : Repas partagé au sein du magnifique jardin de l'association Graines de partage

* **19 octobre** : Repas partagé au four des Guions - Organisé par le Comité des fêtes de Cordéac et le service animation de la commune. Cette journée fut une vraie réussite. Elle a rassemblé près de 75 personnes des deux villages. Bravo !

UN GRAND **merci!**

Un grand merci aux femmes et aux hommes qui donnent d'un peu de leur temps, et viennent en aide aux associations. Plusieurs personnes du village se sont réunies pour ouvrir le café O'Talon cet été, mais aussi faire vivre notre beau village.

Un grand merci à ces bénévoles essentiels pour leur soutien, leur sourire et leur présence joyeuse, car sans elles-eux rien ne serait possible.

REPAS DE LA SAINTE AGATHE

La Sainte Agathe aura lieu **le dimanche 11 février 2024** à l'Hôtel Murtel, à la Mure.

Repas gourmand à 36 €

- Kir
- Terrine aux deux saumons et sa mayonnaise au paprika
- Filet de bœuf et sa sauce forestière
- Entrement au chocolat
- Café

Renseignements et inscriptions :

- Cordéac : Chantal GONTARD au 06 11 81 60 21

- Saint-Sébastien : Ginette SAUZE au 06 03 91 18 85

Réponse souhaitée avant le 20 janvier 2024.

Lieu de rassemblement : 11h30 sur la place de Cordéac et 11h45 sur la place de l'ancienne mairie à Saint-Sébastien

APPEL À BÉNÉVOLES

Tout le monde peut devenir bénévole, et c'est bien plus simple qu'on ne le pense. On peut être bénévole 1 heure et offrir de son temps ; partager ses connaissances ; proposer un logement ponctuel ; prêter son matériel ou faire don d'un objet. Tout est possible, il suffit de se lancer.

Les associations sont essentielles, elles font vivre, permettent de s'exprimer et de se faire plaisir. Elles offrent des espaces de rencontre, d'échanges et de partage. Elles font un travail social et solidaire incroyable.

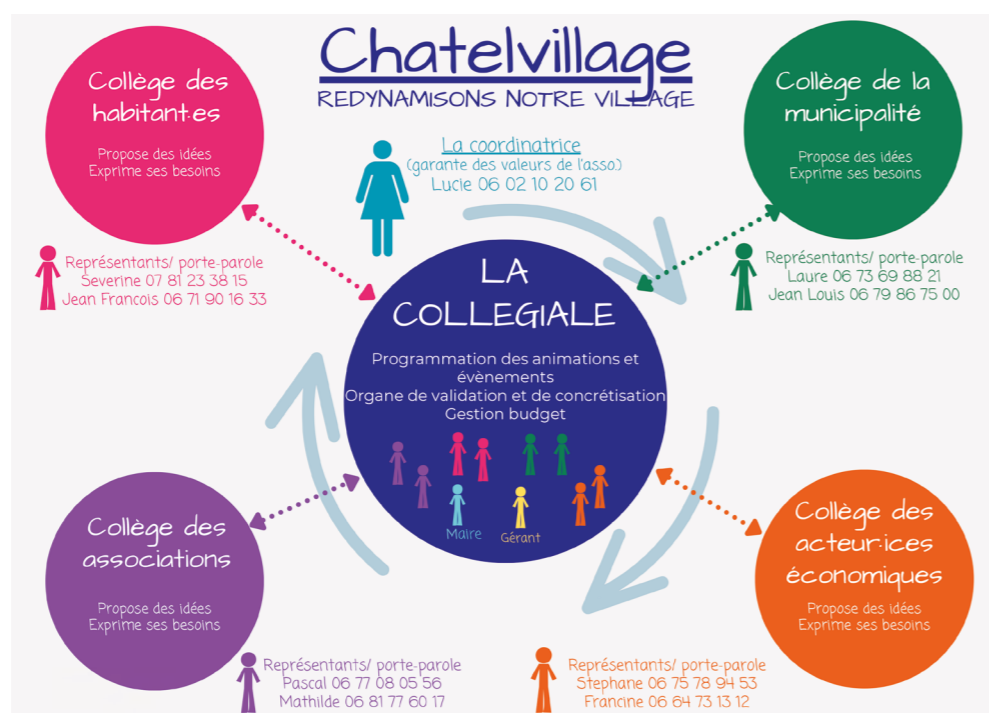
« Faire ensemble pour vivre Ensemble. Tout simplement. »

Sur la commune, le service fleurissement, les jardins partagés Graines de Partage et le nouveau comité des fêtes, ont notamment besoin de vous ! Alors n'hésitez pas à les contacter pour leur prêter main forte.

CHATELVILLAGE

L'association ChatelVillage, comme vous le savez, est une association espace pour exprimer les idées, les envies et proposer des actions de (re) dynamisation de notre village. L'action n°1 de ChatelVillage fut de faire perdurer le bel élan porté depuis ces années, autour du café O'Talon. La mission a atteint son but avec l'arrivée de Riad et Nathalie KASSA, les nouveaux gérants.

La suite des actions reste à créer et mettre en place (exemple : développer les sentiers de balades, mettre en place un système de covoiturage, de prêt et de services sur la commune...).



À vous tou-tes de programmer les actions à venir. Rejoignez-nous, ou faites remonter vos idées à vos porte-paroles.

Déchets verts

La zone des déchets verts de la commune qui est située près du hameau des Goirands est accessible à l'ensemble des habitants en venant **recupérer la clé en mairie siège du lundi au vendredi de 9h à 12h** et plus largement sur inscription le week-end. Cette zone ne doit pas être le dépôt d'autres gravats et ordures, seulement des végétaux.

Nous devons déplorer plusieurs actes d'incivilités avec des dépôts d'ordures et gravats sauvages à différents endroits de la Commune. Cela mobilise le service technique sur du temps qu'il ne peut donc pas consacrer à d'autres interventions et de même pour le service administratif pour la gestion de dépôts de plaintes et titre de refacturation si les personnes sont identifiables.

Pour rappel, les déchetteries de Mens et de Monestier de Clermont sont ouvertes : **lundi, mercredi et samedi, de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.**

Il est parfois compliqué de trouver le temps et d'avoir les horaires qui coïncident avec vos emplois du temps, mais pour faire en sorte de garder notre commune propre et agréable à vivre il est possible de chercher et/ou mettre en place avec d'autres habitants un regroupement pour évacuer ses gravats ou encombrant.

Demandes de logements communaux

Pour effectuer une demande de logement, vous pouvez nous envoyer un mail ou déposer un courrier en mairie indiquant la taille du logement souhaité et la composition du foyer. Quand un logement se libère, les services vous recontactent pour savoir si vous êtes toujours à la recherche d'un logement et pour vous demander les pièces constitutives pour passer en commission d'attribution des logements.

Inscription à l'accueil de loisirs du mercredi matin pour les enfants de maternelle :

Vous pouvez inscrire vos enfants de 3 à 6 ans à l'accueil de loisirs du mercredi matin (7h45 - 11h30) en contactant le service animation de la mairie. L'inscription ponctuelle est possible ainsi que l'accès à la navette de l'école.

Recensement des enfants de 16 ans

Lorsque votre enfant fête son 16^e anniversaire, il vous faut prendre rendez-vous en mairie pour procéder à son recensement. Cela permet de faire le lien avec le centre de Varcès pour la Journée défense et citoyenneté (JDC), mais également pour vous fournir une attestation de recensement qui vous sera demandée pour passer un examen ou encore pour le permis de conduire. Le recensement nous permet aussi de faire le lien pour l'inscription d'office sur les listes électorales de la Commune.

Élections

Vous pouvez demander votre inscription sur les listes électorales de la Commune à tout moment, soit directement par internet sur www.elections.interieur.gouv.fr/, soit par courrier en nous envoyant l'imprimé CERFA n°12669*02 disponible sur www.service-public.fr ou directement en mairie avec l'ensemble des pièces exigées (justificatif d'identité et justificatif de domicile).

Navette communale du samedi matin

La navette reste à votre disposition pour vous emmener et vous ramener au marché de Mens, le samedi matin. Le transport est assuré par un chauffeur de Pep's Trièves au volant de notre minibus communal. Voici les horaires de ramassage et de retour :



TRAJET	9h00	9h10	9h15	9h20	9h25	9h45
ALLER	Arrêt Gâchets	Abribus Cordéac	Abribus 4 Chemins	Abribus Saint-Sébastien	Masserange	Mens
RETOUR	Départ de Mens à 11h30 et dépose aux mêmes arrêts de ramassage ou à domicile pour les personnes âgées qui le souhaitent.					

ÉTAT CIVIL

- PACS**
- Émilie BAUP et Mehdi YAKER
 - Marie-Charlotte FAURE et Damien VIZZINI

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux bambins et félicitations aux heureux parents :

- CHABERT GIAMBAGLI Louise et Tim le 23/06/2023
- SERRE Gabriel le 06/07/2023
- FAUP STURM Morgan le 11/07/2023

Nous souhaitons aussi **la bienvenue aux nouveaux habitants** de la Commune et vous rappelons qu'il est important de vous faire connaître en mairie afin de vous transmettre l'ensemble des informations concernant notre commune et de réaliser les démarches administratives (ordures ménagères, relevé et facturation de l'eau, inscription électorale...). Un livret d'accueil est en cours de préparation.

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Mairie.....	04 76 34 92 79
Mairie annexe.....	04 76 34 16 45
Pharmacie de garde.....	3915
SIAD.....	04 76 34 67 83
ADMR.....	04 76 34 66 67

Conseil en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.....	08 10 15 33 33
Assistante sociale (M ^{me} Pietra).....	04 76 34 64 94
PMI (protection maternelle et infantile).....	04 76 34 64 94
Conseillère en économie sociale et familiale....	04 76 34 64 94
Communauté de communes.....	04 76 34 11 22

ASTREINTES MAIRIE (problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel : **04 76 34 83 04**

Laissez votre message. Vous serez rappelé par l'agent technique d'astreinte qui prendra en compte votre demande. Merci de respecter la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.

LES PROCHAINS RDV

Réunion publique sur le tour de l'Obiou et la réhabilitation de la chambre d'alpage de Bachilianne :

SAMEDI 13 JANVIER À 14H

à la salle socioculturelle de Cordéac

Permanence des élus :

**SAMEDI 20 JANVIER
DE 14H30 À 16H30**

à la mairie de Cordéac

Vœux de la municipalité :

SAMEDI 20 JANVIER À 19H

à la salle Pierre Arnaud, Saint-Sébastien

Prochain conseil municipal :

MARDI 23 JANVIER À 20H30

à la mairie siège

Retrouvez l'actualité de votre Commune sur

› www.chatel-en-trieves.fr

› Panneau Pocket :

38710 Châtel-en-Trièves

l'écho du
Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°12
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
ISSN 2681-7802

Directrice de la publication : Fanny Lacroix.
Mise en page et impression : Mairie de Châtel-en-Trièves



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES - 04 76 34 92 79
accueil@chatel-en-trieves.fr - www.chatel-en-trieves.fr